

LA QUESTION RACIALE DEVANT LA SCIENCE MODERNE

L'ORIGINE DES PREJUGES

par
ARNOLD M. ROSE

PLEASE RETURN TO :
REFERENCE UNIT DPL
R JCM 2022



LA QUESTION RACIALE DEVANT LA SCIENCE MODERNE

L'ORIGINE DES PRÉJUGÉS

par
ARNOLD M. ROSE

*professeur de sociologie à l'Université
du Minnesota, Minneapolis (É.- U. A.)*

PLEASE RETURN TO :
REFERENCE UNIT DPL
ROOM 2022

UNESCO. PARIS

*Achevé d'imprimer le 20 mars 1951
par l'imprimerie André Tournon et Cie
pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture, 19, avenue Kléber, Paris-16^e
Copyright by Unesco Paris
Unesco. Publication 866*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
L'avantage personnel, cause de préjugés.	7
L'ignorance des autres groupes humains, cause de préjugés	11
Le racisme ou le « complexe de supériorité », cause de préjugés	14
L'ignorance des méfaits des préjugés, cause de pré- jugés	20
Comment les préjugés se transmettent aux enfants.	26
La psychologie du préjugé	29
Le préjugé en tant que déformation de la person- nalité	37
Conclusions	40

INTRODUCTION

De tout temps et dans le monde entier les groupements humains ont nourri des préjugés les uns à l'égard des autres. Certes le préjugé n'est pas un fait universel, c'est-à-dire commun à toutes les civilisations et à tous les peuples ; mais il est suffisamment répandu pour avoir inspiré des conflits internationaux et des querelles intestines. Presque toujours le préjugé entraîne des mesures de discrimination consistant à infliger à certaines personnes un traitement immérité. Les préjugés ont donc été pour les hommes une source de malheurs et d'incompréhension mutuelle¹ dans tous les lieux et à toutes les époques où ils se sont manifestés. Si certains individus les ont exploités, à des fins personnelles, politiques ou économiques, il est sans exemple qu'un peuple tout entier ou une civilisation y aient gagné. Le préjugé a, au contraire, une influence néfaste à presque tous les égards.

Et pourtant les causes, ou même les conséquences, des préjugés, à l'exception des plus évidentes et des plus superficielles, sont encore relativement mal connues. Dans les pages qui suivent nous montrerons que les hommes de science eux-mêmes — en dépit de découvertes remarquables et de suggestions fécondes — n'ont pas encore suffisamment étudié le préjugé pour en connaître les causes avec certitude. Quant à l'homme de la rue, ses idées à ce sujet sont souvent fausses parce que nées parfois d'autres préjugés, au détriment de ceux-là mêmes qui les professent. Nous allons maintenant examiner les différentes sources de préjugés, en

1. Nous employons ici le terme de préjugés pour désigner un ensemble d'attitudes qui provoquent, favorisent ou justifient des mesures de discrimination. Ces mesures constituent un mode de comportement observable et seraient de ce fait plus utiles à étudier. Mais l'objet de la présente étude est de déterminer les causes de ce comportement : ce qui nous intéresse donc ici c'est l'état d'esprit de la personne qui applique de telles mesures. Par préjugé nous entendons l'état d'esprit qui correspond à l'application de mesures de discrimination.

commençant par les plus évidentes et les plus rationnelles, pour terminer par les moins apparentes et les moins conscientes.

L'AVANTAGE PERSONNEL, CAUSE DE PREJUGES

L'une des sources les plus évidentes des préjugés est l'avantage ou le profit matériel qu'on en retire. Le préjugé peut servir d'excuse ou de raison à l'exploitation économique et à la domination politique. Il peut justifier des actes qui nous répugnent habituellement. Des individus égoïstes et rusés peuvent l'exploiter chez les autres. Il donne l'occasion d'abuser de femmes faisant partie d'un groupe minoritaire et confère à des individus placés au bas de l'échelle sociale une apparente supériorité sur ce même groupe. Le fait que le préjugé est une source d'avantages individuels et collectifs est donc une cause de préjugés.

L'impérialisme — notamment tel qu'il est pratiqué par les Européens à l'égard de non-Européens — est souvent mêlé de préjugés. Même lorsque les préjugés sont relativement peu développés dans la métropole, les administrateurs coloniaux, les commerçants, les colons qui vivent dans les pays insuffisamment développés finissent par manifester dans leurs rapports avec les populations indigènes l'insensibilité et l'attitude de supériorité raciale qui les aideront dans leurs entreprises. Jusqu'à un certain point, plus on est dur et exigeant et plus on obtient de rendement de travailleurs qui ne peuvent ni se défendre ni user de représailles. Les bénéfices sont d'autant plus grands que les salaires sont plus faibles, correspondant à peine au strict minimum vital.

Pour prévenir l'apparition d'antagonismes de classe, on pourra susciter des antagonismes entre groupes raciaux, nationaux ou religieux. Ainsi une poignée d'exploiteurs pourra conserver sa position dominante, en divisant ses subordonnés et en alimentant leurs querelles. Le rôle du gendarme pourra être confié à un groupe, qui sera chargé de maintenir par la force les autres groupes à leur place. En échange il aura la satisfaction de se considérer comme supérieur, même s'il est lui-même exploité. Cette méthode pourra être appli-

quée avec un « naturel » parfait, de façon à ne pas attirer l'attention.

Des méthodes analogues à celles de l'impérialisme peuvent être employées sur le plan *intérieur*, dans un pays indépendant. En contraignant les gens à vivre dans des quartiers réservés où l'espace manque, on maintiendra à un niveau élevé le prix des maisons et des loyers. En n'admettant les travailleurs que dans certaines professions où le salarié est exploité, on abaissera les salaires à un taux très bas. En appliquant des mesures de ségrégation rigoureuse on réduira au minimum les facilités et les avantages pour une certaine fraction de la population.

Il est difficile de préciser jusqu'à quel point une telle utilisation du préjugé et des mesures de discrimination à des fins d'exploitation est consciente. Parfois ce qui paraît spontané et inconscient répond à un mobile très précis. Un jeune homme qui venait de subir un test destiné à déceler l'antisémitisme eut cette réflexion caractéristique : « Je n'ai rien ni pour ni contre les Juifs » (effectivement, le test montra qu'il n'était pas antisémite), « mais je travaille pour entrer dans une banque ; si mes patrons sont antisémites, je le serai également pour réussir. » Peut-être ne saurons-nous jamais dans quelle mesure un préjugé est prémédité ou inconscient. Mais la question n'a guère d'importance, car les conséquences, comme les causes profondes, restent identiques. Que l'on utilise délibérément un préjugé en vue d'exploiter un groupe de personnes ou que l'on profite indirectement de désaccords entre groupes pour tirer tout le parti possible de la situation, les faits sont à peu près les mêmes. On peut considérer que, dans l'un et l'autre cas, on se trouve en présence d'une source de préjugés.

Les avantages que l'on peut retirer de l'utilisation d'un préjugé ne sont pas seulement d'ordre économique ; ils peuvent être aussi d'ordre politique. Pour conserver le pouvoir un parti pourra chercher à fomenter des divergences entre groupes. Les dictateurs modernes ont su avec une habileté consommée « diviser pour régner », tant pour se maintenir au pouvoir que pour réaliser des conquêtes. On sait que, dans plusieurs pays, Hitler recrutait ses partisans (on dirait aujourd'hui sa cinquième colonne) en leur promettant les situations et les biens des Juifs, tout en faisant appel à des senti-

ments latents de supériorité raciale. Dans les pays démocratiques où les préjugés jouent un rôle prépondérant certains politiciens assurent le succès de leur carrière en se faisant les champions du principe de la supériorité raciale. Il est démontré que la plupart des organisations dont le but avoué était de fomenter les haines raciales visaient surtout à la domination politique.

Mais l'exploitation économique ou politique, où nous avons reconnu une cause de préjugés, a aussi ses limites et ses inconvénients, ainsi qu'il sera précisé plus loin. Il est probable qu'à la longue les avantages d'ordre économique recueillis par les pays impérialistes auraient été bien plus grands si ces pays n'avaient pas eu recours aux préjugés, aux mesures de discrimination et à la violence. Ceux qui utilisent le préjugé s'exposent à en devenir les pires victimes, sur le plan psychologique. Peu de gens prennent plaisir à exploiter et à tromper leurs semblables ; la plupart répugnent à s'avouer qu'ils sont injustes, malhonnêtes ou dépourvus d'idéal, et ils ne sont pas toujours dupes des arguments psychologiques qu'ils invoquent pour se justifier. De toute façon, ils en gardent une certaine raideur. C'est payer cher les avantages des préjugés. En outre, à mesure que la résistance des peuples opprimés s'organise, les occasions de les exploiter sous le couvert des préjugés se font plus rares. Partout l'impérialisme est en régression. Sur le plan national, les minorités exploitées ont considérablement amélioré leur situation et atténué la rigueur des mesures dont elles sont les victimes, avec l'appui actif des nombreux membres de la majorité qui comprennent les inconvénients et les dangers des préjugés. Ainsi l'exploitation et la domination, dans la mesure du moins où elles s'appuient sur les préjugés, sont en régression ; les deux causes de préjugés perdent sans cesse de leur importance.

Mais le préjugé offre certains autres avantages apparents. Citons pour mémoire la délicate question des rapports sexuels entre hommes du groupe dominant et femmes appartenant à une minorité. Des « avantages » de ce genre sont évidemment compensés par les désavantages d'ordre social qui en résultent pour l'ensemble du groupe dominant. Une société où les rapports sexuels sont régis le plus souvent par le hasard et non pas par

l'amour n'est pas une société organisée et ne peut satisfaire ni les hommes ni les femmes qui la composent.

Enfin, ainsi que l'a fait observer John Dollard, il faut signaler les satisfactions de prestige que l'on peut goûter dans une société où règne le préjugé. A défaut de toute autre raison, le simple fait d'appartenir au groupe dominant confère un certain prestige. Même si l'on est au dernier échelon du groupe racial, national ou religieux dominant, on est supérieur aux membres des minorités. On voit combien un avantage de ce genre est illusoire : si l'on goûte une satisfaction de prestige à se sentir supérieur à un groupe minoritaire, on renonce à d'autres satisfactions de prestige, bien plus réelles. On perd toute ambition et l'on n'est plus qu'un jouet aux mains des représentants de son propre groupe qui jouissent d'un prestige supérieur. C'est ainsi que les défavorisés, qui seraient tentés d'adhérer à des mouvements réformistes ou révolutionnaires, en sont parfois empêchés par la crainte de perdre ce prestige illusoire qui les élève au-dessus des membres de la minorité.

L'IGNORANCE DES AUTRES GROUPES HUMAINS CAUSE DE PREJUGES

Le préjugé s'accompagne presque toujours d'opinions inexactes ou sans fondement concernant les personnes qui sont l'objet de ce préjugé. Nombre d'idées fausses se présentent sous l'aspect de ce que les sociologues appellent des « stéréotypes ». On attribue, en les exagérant, à tous les membres d'un groupe minoritaire certains traits physiques ou certaines caractéristiques culturelles que l'on observe chez différents membres de ce groupe. On juge alors les gens non pas sur leurs mérites propres, mais en fonction d'idées exagérées et déformées concernant ce que l'on croit être les caractéristiques de leur groupe, en admettant à tort que tous les membres d'un même groupe sont identiques et que les exceptions n'existent pas ou sont négligeables.

Les stéréotypes affectent des aspects curieux. Ils présentent d'ordinaire le groupe minoritaire sous un jour défavorable, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud et aux Etats-Unis les stéréotypes représentent les noirs comme brutaux, stupides et immoraux, mais aussi comme heureux, généreux et fidèles. Cette contradiction tient au désir d'utiliser les noirs comme domestiques et comme travailleurs non qualifiés, et à les considérer comme de « bons enfants » satisfaits d'être traités en inférieurs.

Un stéréotype d'abord appliqué à un certain groupe peut, par la suite, l'être à un autre. Au xvii^e siècle, les Ecosseis des Basses-Terres passaient en Angleterre pour grossiers, cruels et brutaux. Au xix^e siècle ce stéréotype fut appliqué non plus aux Ecosseis, mais aux Irlandais. Les stéréotypes peuvent se modifier très rapidement : avant 1940 les Japonais étaient considérés dans les pays occidentaux comme rusés, mais faibles, dépourvus de souplesse et d'imagination. Au moment de la guerre avec le Japon, en 1941, l'élément « rusé » du stéréotype fut conservé cependant que les autres étaient remplacés par la ténacité et l'ingéniosité. Enfin,

après la défaite du Japon en 1945 et quelques années d'une occupation sans incidents, la ruse a été remplacée par la crédulité.

Un stéréotype appliqué à un groupe minoritaire dans un certain pays peut être appliqué à un autre groupe dans un autre pays ; c'est ainsi qu'en Europe centrale le stéréotype concernant les Juifs leur attribue des instincts sexuels violents et une tendance à la perversion sexuelle ; aux Etats-Unis, en revanche, le stéréotype applicable aux Juifs est différent, mais la violence des instincts sexuels passe par contre pour être la caractéristique des noirs, notamment dans les Etats du Sud.

L'ignorance, qui est à la base des préjugés, prend les aspects les plus divers. Tantôt il s'agit de notions fausses concernant les caractéristiques physiques, les traditions culturelles ou les croyances d'un peuple ; tantôt de véritables mythes faisant intervenir des facultés sur-humaines ou des faiblesses puérides. Parmi les préjugés qu'entretiennent les Allemands sur les autres peuples figurent des stéréotypes qui représentent les Français comme immoraux et dégénérés, les Britanniques comme stupides et prétentieux, les Américains comme gaspilleurs et bornés, les Russes comme ignares, lourds et stupides, les Juifs comme pervers et intrigants. Ce n'est là qu'un exemple des extrémités où peut conduire l'ignorance dans un seul pays moderne.

Les stéréotypes et les idées fausses concernant un groupe minoritaire ne sont pas nécessairement plus rares lorsque la conduite et l'apparence physique de nombreux membres de ce groupe viennent infirmer ces préjugés. C'est chez les blancs d'Afrique du Sud, qui vivent au milieu d'une population noire quatre ou cinq fois plus importante, que l'on trouve les préjugés les plus tenaces et le plus grand nombre d'idées fausses concernant les noirs. Les stéréotypes au sujet des noirs sont beaucoup plus répandus dans le sud des Etats-Unis, bien que le pourcentage de la population noire y soit beaucoup plus élevé que dans le nord. Mais l'inverse est également vrai : une minorité peut faire l'objet d'autant de stéréotypes dans les régions où elle est numériquement faible que dans celles où elle l'est beaucoup moins. Après la première guerre mondiale les Juifs étaient relativement moins nombreux en Bavière que dans le reste de l'Allemagne. Il semble néanmoins

qu'il y ait eu beaucoup plus d'idées fausses sur les Juifs en Bavière qu'à Berlin, ville cosmopolite où ils vivaient en plus grand nombre. Il y a quelques dizaines d'années encore on entretenait beaucoup plus de notions fausses en ce qui concerne les Indiens en Amérique du Nord, où ils sont peu nombreux, qu'en Amérique du Sud, où ils le sont beaucoup plus. Ces faits, et plusieurs autres, contredisent l'opinion courante selon laquelle le préjugé serait d'autant plus fort que le groupe minoritaire est plus nombreux.

L'une des causes qui expliquent qu'un groupe soit mal connu est l'isolement social où il se trouve, même s'il est en contact permanent avec le reste de la population. Deux voisins, ou un patron et un employé, peuvent vivre côte à côte sans jamais se connaître en tant qu'être humains. Le préjugé donne lieu souvent à des mesures de ségrégation matérielle et sociale qui, à leur tour, en favorisant l'ignorance contribuent à enraciner le préjugé.

L'ignorance des masses rend plus facile la propagande en faveur de l'exploitation économique et de la domination politique. Un groupe ignorant ou abusé au sujet d'un autre groupe sera plus accessible aux suggestions intéressées des exploités. En jouant habilement de cette ignorance la propagande peut même arriver à faire passer pour des ennemis des gens qui ne le sont d'aucune manière.

Il ressort de ce qui précède : a) que l'ignorance provient tantôt de l'absence de connaissances, tantôt de la présence d'idées fausses ; b) que l'ignorance en soi ne fait pas naître le préjugé mais conditionne ou favorise son développement à des degrés divers selon les groupes dont il s'agit. Lorsque l'ignorance joue un rôle important dans l'apparition des préjugés, ceux-ci pourront être efficacement combattus par l'information, qui viendra compléter les connaissances ou combattre les idées fausses. Non seulement l'information s'attaque directement à l'une des causes de préjugés, mais elle prive d'une partie de son effet la propagande en faveur de l'exploitation.

LE RACISME OU LE « COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉ », CAUSE DE PRÉJUGES

Les relations entre groupes posent trois catégories de problèmes. Dans la première catégorie nous rangeons les tensions politiques auxquelles donne lieu la lutte pour le pouvoir. Les rivalités de ce genre sont fréquentes dans les relations internationales ; citons comme exemple la haine séculaire entre la France et l'Allemagne à l'époque moderne. Parfois deux groupes se disputent le pouvoir politique sur le plan national. En Yougoslavie l'opposition entre les Serbes et les Croates, qui a provoqué tant de violences, de mesures de discrimination et de préjugés, était d'ordre essentiellement politique.

Les tensions de la deuxième catégorie sont dues à des désaccords de caractère religieux. Pendant de nombreux siècles l'histoire des pays d'Occident a été caractérisée par des luttes violentes entre chrétiens et musulmans, puis entre catholiques et protestants. Le conflit actuel entre le fascisme, le communisme et la démocratie, s'il se manifeste essentiellement comme une lutte pour le pouvoir politique, doit en partie son origine à une opposition de croyances. Dans les conflits de croyances on retrouve souvent l'idée que l'adversaire est le suppôt ou le défenseur des puissances du péché, de l'hérésie, de la corruption et du mal. En le persécutant on ne fait donc qu'appliquer la justice et servir le Seigneur. Dans ce cas, les préjugés se manifestent surtout lorsqu'un groupe est fermement convaincu de la supériorité absolue de sa foi. Une telle conviction est le propre notamment des religions hébraïque, chrétienne, musulmane et shintoïste, par opposition à l'hindouïsme, au bouddhisme, au confucianisme et à la plupart des formes du paganisme. C'est pour cette raison sans doute que les préjugés sont plus répandus dans les régions où dominent ces religions, même lorsque ces dernières condamnent l'injustice et la violence.

Si les tensions qui ont pour origine la lutte pour le

pouvoir et les conflits de croyances se sont manifestées dès l'aube de l'histoire, les tensions de la troisième catégorie — celles qui sont dues au racisme — semblent être un phénomène essentiellement moderne. Le racisme n'a guère pris d'extension que depuis deux siècles, à la faveur d'une interprétation abusive des premières conclusions de la science biologique ; aujourd'hui encore il n'est guère connu en dehors des pays occidentaux. Dès l'antiquité et le moyen âge on avait constaté l'existence de différences physiques entre les hommes, tantôt pour les déplorer, tantôt pour y trouver un intérêt ou un avantage particulier. Tous les hommes, quel que fût leur aspect physique, étaient néanmoins considérés comme des êtres humains (ou au pis comme des anges déchus), c'est-à-dire comme essentiellement différents des animaux. Lorsque les naturalistes du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle entreprirent de classer et de décrire les espèces animales, ils introduisirent aussi l'idée que les hommes devaient être classés en cinq races, inférieures ou supérieures les unes par rapport aux autres comme les espèces animales. Appliquant la méthode scientifique, les biologistes rectifièrent bientôt cette erreur initiale en montrant que tous les hommes ont la même origine et que les races ne sont apparues que plus tard, ce qui fait qu'aucune d'elles ne peut être considérée comme supérieure. Le concept de race, élaboré et rénové, n'en a pas moins servi de fondement à cette forme d'antagonisme collectif que l'on appelle aujourd'hui « racisme ».

Le racisme est un ensemble de croyances populaires où entrent les éléments suivants :

1. Les différences d'ordre physique et d'ordre intellectuel que l'on constate entre les groupes humains s'expliquent toutes par la biologie et par l'hérédité, et elles sont immuables. C'est ainsi que si les noirs sont en moyenne — selon cette théorie — moins intelligents que les blancs, ce fait s'explique par leur hérédité et ne peut pas plus être modifié que la couleur de leur peau.
2. Nos habitudes, nos attitudes, nos croyances, notre comportement, nos réactions apprises sont déterminés avant notre naissance. C'est ainsi que — selon cette théorie populaire — les Juifs sont prédisposés dès leur naissance à devenir des hommes d'affaires

retors et les Japonais à faire preuve de fourberie dans leur manière d'agir.

3. Toutes les différences que l'on peut constater entre une minorité et la majorité sont interprétées comme des marques d'infériorité. C'est ainsi que — selon cette théorie populaire — la religion juive, la religion catholique et les croyances religieuses des noirs sont inférieures à la religion des protestants de race blanche.
4. En cas de métissage, les enfants sont biologiquement dégénérés par rapport à leurs parents de l'un et l'autre groupe. La civilisation et notamment la vie familiale, la religion et les mœurs sont menacées de disparaître et les hommes de retourner à l'état sauvage. On laisse ordinairement au public le soin d'imaginer ce qui arriverait si les « mariages mixtes » se multipliaient ; on se contente de le lui suggérer en parlant d' « abâtardissement ». Aussi rien ne doit-il être épargné pour rendre les relations sociales aussi difficiles que possible entre les deux groupes. C'est ainsi que, si les parents d'une jeune fille non juive l'autorisent à fréquenter un jeune homme juif, l'affaire risque de se terminer par un mariage, et les enfants issus de cette union seront — selon cette théorie — « perdus » pour la race. Ou encore, si l'on permet aux noirs de prendre leurs repas dans les mêmes restaurants que les blancs, ils risquent de s'enhardir — selon la théorie raciste — au point de demander en mariage les filles des blancs.

Les idées racistes sont aujourd'hui si répandues, si naturelles et si enracinées dans maints pays de l'Occident que l'on peut considérer le racisme comme une cause indépendante de préjugés. Certains sociologues estiment que le racisme est le seul préjugé vraiment important en matière de relations entre les peuples ; ils se servent de l'expression « préjugé racial » pour désigner tous les phénomènes qui font l'objet de la présente étude. Indépendamment des groupes raciaux au sens strictement ethnologique, les groupes religieux, les groupes nationaux et tous les autres groupes humains peuvent faire l'objet de préjugés racistes.

Pour mieux faire comprendre comment le racisme est devenu une source de préjugés, il convient d'en retracer le développement dans plusieurs pays. L'un

des premiers pays où il se manifesta fut les Etats-Unis d'Amérique. L'esclavage des noirs y était déjà une institution au début du XIX^e siècle, mais on ne tentait guère alors de le justifier, sinon par des raisons d'ordre économique ou historique, et de nombreuses personnes, y compris certains gros propriétaires d'esclaves, étaient partisans de son abolition, le jugeant incompatible avec la démocratie. L'esclavage n'était entaché d'aucun préjugé particulier. Les esclaves affranchis étaient jugés d'après leurs mérites personnels, et les émancipations étaient fréquentes. Il est certain qu'il n'y avait contre les noirs aucun préjugé proprement racial.

Vers cette époque cependant on découvrit dans l'esclavage une nouvelle source très importante de profits. L'invention de la machine à égrener le coton et celle d'un procédé pour extraire le sucre de la canne à sucre, au moment même où s'offraient de nouvelles possibilités pour le commerce international, firent des Etats du Sud une région appelée à un grand développement économique. Mais pour assurer ce développement, il fallait une main-d'œuvre peu coûteuse, pouvant être astreinte aux durs travaux qu'exigent la culture et la récolte du coton et de la canne à sucre. La main-d'œuvre libre se révéla insuffisante, même augmentée de travailleurs amenés spécialement d'Europe. Aussi importa-t-on de nombreux contingents d'esclaves noirs (bien que la traite fût, dès ce moment, devenue illégale) ; la culture du coton se développa dans des proportions considérables, de nombreux planteurs s'enrichirent rapidement, et grâce à sa richesse le Sud conserva sur le reste du pays une précaire suprématie. Pendant cette période on commença à faire campagne en faveur de l'abolition de l'esclavage, considéré comme immoral et barbare, et déjà aboli dans d'autres pays ; en outre un certain nombre de pauvres blancs du Sud étaient opposés à un système qui donnait tout le pouvoir aux riches propriétaires d'esclaves. C'est alors que les théories racistes fournirent une parfaite justification. On affirma que les noirs appartenaient à une race encore en enfance, qu'il fallait les faire travailler pour leur propre bien et les maintenir dans un état d'infériorité par rapport aux pauvres blancs dans l'intérêt même de la civilisation. Ainsi le préjugé raciste s'enracina dans le Sud, où il est resté vivace jusqu'à l'heure actuelle.

En Europe occidentale, pendant la première moitié du XIX^e siècle, le racisme en tant que doctrine n'était professé que par quelques rares écrivains. Certes les préjugés existaient mais ils étaient d'ordre culturel et religieux plutôt que racial. Au début le racisme n'eut guère la faveur du public, car les idées démocratiques et humanitaires avaient presque partout remplacé les anciennes conceptions aristocratiques. Mais vers 1870 les aristocrates, dans un effort désespéré pour trouver des alliés et des moyens qui leur permettent de consolider leur puissance déclinante, eurent recours au racisme comme instrument de propagande. En Allemagne deux groupes de politiciens découvrirent dans l'antisémitisme, qui ne subsistait plus que sous la forme très atténuée d'un vieil antagonisme religieux, un puissant moyen d'action politique : à la tête du premier groupe était l'aumônier de la Cour, Stöcker, qui, avec quelques autres esprits « romantiques », voulait instaurer un nouvel ordre social réactionnaire, préfiguration du fascisme moderne. Le second avait pour chef le chancelier Bismarck, qui s'efforçait de se maintenir au pouvoir malgré l'opposition croissante des partis libéral et socialiste. L'un et l'autre de ces partis avaient des dirigeants juifs ; aussi, et bien qu'il ne fût pas personnellement antisémite, Bismarck vit-il dans l'antisémitisme un instrument utile. Ses successeurs continuèrent à s'en servir, si bien que ce sentiment en vint à faire partie intégrante de la tradition populaire.

En Russie le régime décadent et corrompu des tsars vit également dans le racisme un moyen de renforcer son pouvoir politique. En 1880 la police tsariste commença à appliquer un programme de propagande antijuive, de caractère nettement raciste ; les premiers pogromes eurent lieu à son instigation. On put ainsi, pendant quelques années, détourner les paysans et une partie des ouvriers des villes de leurs difficultés véritables ; mais le régime tsariste ne devait pas moins s'effondrer. La France connut la fameuse affaire Dreyfus, à l'occasion de laquelle l'antisémitisme fut utilisé comme arme politique.

Le racisme se présentait donc comme un ensemble de traditions, communes ou particulières, qui étaient devenues partie intégrante de la culture populaire de certains pays occidentaux, à l'exclusion de tous les

autres. Là où cette doctrine était admise se répandait l'idée d'une supériorité raciale d'ordre biologique qui autorisait les manifestations de violence et de préjugés à l'égard de certains groupes minoritaires. Devant le racisme aucune autre forme d'antagonisme entre groupes humains n'a pu subsister, au moins à l'état pur.

L'IGNORANCE DES MEFAITS DES PREJUGES, CAUSE DE PREJUGES

C'est une opinion répandue que les méfaits des préjugés n'apparaissent qu'à ceux qui en sont les victimes. Certes la limitation des possibilités d'emploi, l'interdiction d'utiliser les facilités, publiques ou privées, qui sont destinées à l'ensemble de la population, le parti pris et l'hostilité des fonctionnaires chargés d'appliquer la loi, et toutes les autres manifestations du préjugé causent un tort direct à ceux qui en sont l'objet. Mais il n'est pas aussi évident que ceux qui nourrissent des préjugés ou qui appliquent les mesures de discrimination dictées par ces préjugés sont les victimes de leur propre attitude et de leurs propres actes. C'est là sans nul doute une cause supplémentaire de préjugés, car bien peu de personnes persisteraient aussi fermement dans une telle attitude si elles savaient que, ce faisant, elles se nuisent à elles-mêmes. Il convient donc tout d'abord d'examiner les différents méfaits des préjugés du point de vue de ceux qui les nourrissent :

1. Signalons en premier lieu la perte directe qui résulte sur le plan économique de ce qu'on n'utilise pas à plein la productivité de la main-d'œuvre et de ce qu'on ne satisfait pas entièrement la demande. Chaque fois que du fait d'un préjugé un travailleur est maintenu en chômage ou employé à une tâche inférieure à ses capacités l'économie du pays subit une perte. L'employeur est lésé s'il ne peut engager les travailleurs les plus productifs et le consommateur est également lésé s'il doit, de ce fait, payer plus cher ce qu'il achète. C'est lorsque la main-d'œuvre est rare que les conséquences de cet état de choses sont les plus graves et les plus évidentes, mais on peut prouver qu'elles se manifestent en toutes circonstances. Elles se manifestent en général sous une forme indirecte qui échappe à la plupart des gens. En outre, comme nous l'avons vu plus haut, certaines personnes tirent un avantage direct

de l'existence de préjugés et sont donc incapables d'en apprécier les inconvénients indirects. Les pertes économiques dues aux préjugés apparaissent particulièrement importantes dans les régions où le niveau de vie est peu élevé. Même si la région possède d'abondantes ressources naturelles et n'est pas surpeuplée, les préjugés y maintiendront la productivité individuelle à un niveau peu élevé : les Etats du Sud des Etats-Unis d'Amérique en sont un exemple frappant.

2. L'aggravation des problèmes sociaux constitue un deuxième exemple des méfaits des préjugés sur le plan économique. C'est le budget de l'Etat qui en supporte principalement les frais. Lorsque les préjugés font surgir des problèmes sociaux le gouvernement doit s'employer à résoudre ceux-ci au moins en partie. Même lorsque les dirigeants sont eux-mêmes imbus de préjugés, ils sont obligés de lutter contre les maladies contagieuses et les épidémies, d'entretenir des forces de police et des prisons, d'assurer une certaine protection contre les accidents et de fournir un minimum de secours directs pour éviter au moins les apparences les plus manifestes de la famine. Bien souvent les méfaits des préjugés sont encore plus tangibles. Le mauvais état de santé de la fraction victime de préjugés crée un milieu malsain pour l'ensemble. Le gouvernement n'est pas seul à payer la rançon du crime.
3. En troisième lieu, signalons sans même l'évaluer en termes d'argent la perte de temps qu'entraîne l'existence de préjugés. Il suffit de regarder la première page des journaux pour se rendre compte du temps que l'on consacre, dans les pays où règnent les préjugés, à discuter du sort des groupes minoritaires. Dans ces pays, et dans ces pays seulement, congrès et parlements sont sans cesse occupés à discuter et à légiférer à propos des minorités. Nombre d'organisations privées, depuis les groupements d'hommes d'affaires et les syndicats jusqu'aux associations sportives et aux clubs, trouvent nécessaire de consacrer du temps à examiner comment, et dans quelle mesure, les préjugés sont applicables à tel ou tel cas particulier. Si l'on considère les buts essentiels de ces congrès et organisations, c'est là une perte

de temps pure et simple. Ils feraient mieux de traiter de questions plus directement liées à leurs intérêts ou de laisser leurs membres s'occuper de leurs affaires personnelles.

En outre, plus se multiplient les textes législatifs, plus les litiges et les contestations deviennent fréquents. Que de temps se passe à satisfaire les doléances! Pour un peuple, avoir des préjugés c'est s'imposer la lourde obligation de décider, chaque fois que se présente un cas particulier, comment et dans quelle mesure il convient d'appliquer ces préjugés. C'est là une perte de temps et d'énergie intellectuelle.

4. En quatrième lieu, les méfaits des préjugés apparaissent aujourd'hui de la façon la plus manifeste dans les relations internationales. Chaque nation est désireuse de s'assurer les bonnes grâces ou le respect des autres, que ce soit pour sa suprématie ou pour aboutir à un accord pacifique. La diplomatie, l'assistance économique sur le plan international, la participation aux organisations internationales et toutes les activités gouvernementales qui s'exercent vis-à-vis de pays étrangers visent essentiellement à accroître le prestige de la nation et son influence. Ces efforts perdent une partie de leur valeur du fait des préjugés qu'entretiennent les citoyens des pays en question. On n'accepte pas volontiers que des personnes de sa race ou de sa nationalité soient victimes de violences ou de mesures de discrimination dans un pays quelconque. Et nombre de gens se demandent s'il est possible de faire confiance à un allié dont l'attitude envers les groupes minoritaires s'inspire de préjugés. Même si les préjugés ne sont qu'un des éléments de la situation, il suffirait d'examiner les attitudes adoptées aujourd'hui sur le plan international pour constater que nul n'éprouve une confiance ou un respect absolu pour les nations où sévissent des préjugés. La diplomatie et les démonstrations de bonne volonté de ces nations ne peuvent jamais avoir leur plein effet, notamment lorsque les diplomates eux-mêmes manifestent des préjugés à l'égard des populations alliées.

Les deux tiers au moins de la population du globe appartiennent à des races qui ont été victimes de

préjugés. Certaines de ces races ont déjà constitué des nations importantes ; d'autres paraissent vouloir suivre la même voie. Pour elles surtout il apparaît évident que les préjugés manifestés par une nation se retrouvent dans sa politique extérieure. C'est ainsi que du fait des préjugés une grande part des efforts méritoires et coûteux qui sont déployés sur le plan diplomatique le sont en pure perte.

5. Jusqu'à présent nous avons parlé de méfaits économiques, pouvant être mesurés. Mais les préjugés exercent des méfaits d'ordre psychologique qui, s'il est difficile d'évaluer les pertes d'argent, de temps ou d'énergie qu'ils représentent, sont peut-être, à la longue, encore plus redoutables. En cinquième lieu, les préjugés sont néfastes à ceux-là mêmes qui les entretiennent parce qu'ils font obstacle aux échanges intellectuels. Avoir des préjugés c'est renoncer à une part importante du patrimoine scientifique et culturel de l'humanité, en se refusant à rencontrer ceux qui la détiennent. Certes on ignore ce qu'on perd ainsi, mais le fait demeure. A mesure que les peuples jadis soumis accèdent à l'indépendance, ils attachent de plus en plus d'importance à la culture et à la science. Malgré leur retard ils arrivent presque déjà sur certains points à s'élever au niveau de ceux qui furent leurs maîtres. Ainsi, en faisant obstacle aux échanges intellectuels, les préjugés causent un tort toujours plus important à ceux qui les entretiennent.
6. Les préjugés sont l'une des expressions de l'insatisfaction, ainsi que nous aurons l'occasion de le souligner par la suite. Des enquêtes montrent que dans la plupart des cas l'insatisfaction s'accompagne d'une recrudescence des préjugés manifestés à l'égard de tout groupe qui se trouve en être l'objet. Les préjugés communs à un groupe entier correspondent à une insatisfaction profonde et généralisée, provenant de causes extérieures : crise économique, manque de satisfactions dans la vie familiale, etc. Ce sont là, de l'aveu de tous, des problèmes délicats. Mais ce n'est pas en manifestant des préjugés qu'on les résoudra. Tout au plus pourra-t-on atténuer momentanément le sentiment d'insatisfaction, empêchant ainsi l'intéressé de chercher une solution

effective à ses maux. Nous étudions plus loin cette question de façon détaillée.

7. Des enquêtes récentes ont révélé l'existence d'une corrélation entre les préjugés et les diverses formes de rigorisme et d'étroitesse d'esprit, du moins dans la civilisation occidentale. Si l'on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante de ce fait, il n'en est pas moins évident, et l'on est fondé à affirmer que tout individu qui fait preuve de préjugés est en même temps fermé à toute nouveauté et incapable d'avoir avec ses semblables des relations pleinement humaines. De toute évidence les personnes qui sont affligées de ces défauts se privent d'une bonne partie des joies de l'existence.
8. L'une des caractéristiques du préjugé est de s'accompagner de sentiments de crainte et d'angoisse vis-à-vis des groupes qui en sont victimes. En Europe, au moyen âge, bien des gens se terrifiaient eux-mêmes, et terrifiaient les autres, en imaginant que les Juifs étaient des suppôts du démon et procédaient à des sacrifices rituels d'enfants chrétiens. A l'époque moderne beaucoup de nazis de second plan étaient convaincus que les Juifs participaient à un complot international visant à réduire l'Allemagne en esclavage. Partout on exagère l'importance numérique et la puissance des groupes minoritaires envers lesquels on manifeste des préjugés. Ces faits, et divers autres, montrent que des sentiments de terreur peuvent inspirer des actes de terreur. Si ces craintes et ces angoisses sont sans fondement, la souffrance psychologique qu'elles occasionnent est bien réelle. Avoir des préjugés c'est donc se rendre malheureux.
9. Lorsque le préjugé fait partie intégrante de la culture d'un peuple, il est facile de le reporter d'un groupe sur un autre. L'histoire montre que, dans un même pays, des groupes minoritaires différents peuvent en être victimes à différentes époques. Les préjugés ne sont pas aussi immuables qu'on le croit communément. L'immigration dans un pays où ils sévissent d'un nouvel élément de population — par exemple, l'immigration d'Indiens en Afrique du Sud ou de Chinois aux Etats-Unis d'Amérique — peut leur donner un nouvel aliment. Les tensions inter-

nationales — par exemple entre la France et l'Allemagne, en 1914 et en 1938, ou entre le Vatican et l'Allemagne dans les années qui ont précédé 1940 — peuvent donner naissance à des croyances populaires erronées et provoquer des mesures de discrimination dirigées contre certains groupes nationaux ou religieux. Aucun groupe n'est à l'abri des préjugés lorsqu'un autre en est la victime.

10. Le mépris de la loi et le refus des solutions pacifiques sont inséparables de l'existence des préjugés. Lorsqu'un groupe nourrit des préjugés envers un autre groupe, il répugne généralement à se comporter avec lui selon les règles et les principes généralement admis. Violenter la loi, dans ce cas, c'est une façon caractéristique d'appliquer des mesures de discrimination. Dans bien des pays on a constaté que, si l'on use de violence à l'égard d'un certain groupe, ou si on le prive de droits civiques, le même traitement pourra aisément s'étendre à d'autres groupes. L'application abusive ou le mépris des lois entraîne leur impuissance, et le goût de l'illégalité devient un trait caractéristique de la mentalité générale. Partout où s'instaure quelque pratique dangereuse du point de vue de la culture, chacun risque d'en être victime.

Et cependant il n'est guère douteux que ceux qui ont des préjugés sont convaincus qu'ils ne peuvent être à leur tour victimes de préjugés et qu'aucune conséquence néfaste ne peut résulter pour eux de leur attitude et de leur conduite actuelles. Autrement ils se demanderaient tout au moins si leurs propres préjugés sont vraiment fondés. On en a la preuve non seulement logique, mais aussi empirique, grâce à des sondages directs. Même lorsque les gens ont conscience des effets de leurs préjugés pour les groupes minoritaires, ils n'ont pas conscience des *répercussions* que comportent ces préjugés pour eux-mêmes. L'ignorance au moins partielle des conséquences des préjugés est donc la condition préalable ou la cause nécessaire de leur apparition, même si elle ne suffit pas à l'expliquer.

COMMENT LES PREJUGES SE TRANSMETTENT AUX ENFANTS

Interrompons un instant notre étude des causes des préjugés pour examiner comment ils se transmettent d'une génération à l'autre. On admet couramment, dans les pays où sévit le racisme, qu'il est naturel et inévitable pour tel groupe de mépriser ou de respecter tel autre groupe. Nous avons déjà vu que les préjugés sont bien souvent le fruit d'une propagande délibérée ; toutefois leur présence fréquente chez les enfants relativement jeunes a fait croire à tort que la répulsion raciale est innée. En fait elle est inculquée : les recherches entreprises à ce sujet ont montré qu'elle peut être inculquée aux enfants dès l'âge de quatre ans.

Les préjugés font partie d'une tradition culturelle qui se transmet pour ainsi dire spontanément : les enfants les acquièrent au contact de leurs professeurs, de leurs camarades, des maîtres de l'école du dimanche, de leurs parents surtout. Parmi ces derniers certains ne veulent pas que leurs enfants aient des préjugés ; d'autres au contraire les leur inculquent parce qu'eux-mêmes ont été élevés dans la conviction qu'il est bienséant et naturel d'en avoir. Ils le font en agissant d'une certaine façon, en exprimant certains dégoûts, en s'opposant à certaines relations, en formulant certaines remarques, en laissant entendre qu'il est ridicule ou honteux de faire ceci ou cela, etc. Il arrive même que l'on se moque des enfants pour mieux éveiller en eux certains préjugés. Mais dans la plupart des cas les adultes n'ont pas conscience d'inculquer les préjugés aux enfants. A la table familiale, en présence des enfants, la mère se plaint à son mari de la domestique noire ou polonaise. Non seulement les enfants écoutent avec avidité, mais ils en viennent à traiter la domestique comme le fait leur mère, qui exprime inconsciemment ses préjugés dans chacun de ses actes.

A l'église ou à l'école du dimanche les enfants chrétiens apprennent peut-être dans la Bible que « les Juifs »

ont tué le Christ. Les spécialistes des questions bibliques savent que quelques Juifs seulement étaient hostiles à Jésus et que la plupart d'entre eux appréciaient son enseignement religieux ; d'ailleurs les Romains seuls pouvaient à cette époque infliger des châtimens et ils estimaient Jésus dangereux pour leur domination. Mais les maîtres de l'école du dimanche ne le précisent pas toujours. Il arrive même, pour aggraver les choses, qu'ils identifient la population de l'ancienne Palestine avec les Juifs qui vivent aujourd'hui en Europe ou en Amérique, faisant partager ainsi à des contemporains la responsabilité d'un crime commis il y a deux mille ans. Il existe dans d'autres enseignements religieux ou folkloriques des mythes analogues, qui favorisent l'apparition de préjugés chez les enfants.

Certains manuels scolaires contribuent à la formation des préjugés. Des enquêtes effectuées dans plusieurs pays montrent que les manuels scolaires, et notamment les livres d'histoire, donnent une image défavorable des peuples étrangers et sont injustes envers les groupes minoritaires existant dans le pays. C'est ainsi qu'au lieu de faire comprendre l'idéal auquel est attachée une certaine catégorie d'émigrants on la jugera d'après les principes en vigueur dans le groupe majoritaire. Ces gens auront beau être honnêtes, travailleurs, aimables et soucieux de réussir ; s'ils sont pauvres et ignorants et qu'ils n'ont pas encore adopté les coutumes de leur nouvelle patrie, ils seront traités avec mépris par certains auteurs de manuels scolaires et par la majorité de la population.

Les enfants plus âgés apprennent aux plus jeunes à avoir des préjugés. Très tôt les enfants établissent toutes sortes de réglemens, auxquels chacun des membres de la « bande » doit se soumettre. Si les préjugés sont ainsi sanctionnés, les enfants plus âgés mettent parfois plus d'ardeur encore que les parents à les inculquer aux plus jeunes. Ils vont jusqu'à inventer des histoires pour montrer à quel point les représentants des groupes minoritaires sont dangereux ou stupides. Ce ne sont certes que jeux d'imagination ; mais ils peuvent contribuer puissamment à façonner les attitudes d'esprit. Une enquête a montré que bien des adultes attribuent l'origine de leurs préjugés à quelque incident survenu dans leur enfance. Or ces récits ne résistent

pas à un examen attentif : il s'agit, dans la plupart des cas, d'histoires terrifiantes qui étaient colportées à l'époque par les enfants du voisinage. Aux Etats-Unis il y a beaucoup moins de criminels parmi les noirs, les Mexicains et les représentants des autres groupes minoritaires qu'on ne le croit communément.

Nous voyons donc *comment* enfants et adultes acquièrent des préjugés. Comme la plupart des idées, ceux-ci se transmettent de l'un à l'autre, et surtout des plus âgés aux plus jeunes. A chaque génération ils se modifient légèrement : on les applique à de nouveaux groupes minoritaires de temps à autre, on cesse de les appliquer à un groupe considéré autrefois comme minoritaire. Parfois ils se renforcent, parfois ils s'affaiblissent. Mais ils se transmettent toujours de la même façon que les jeux, les bonnes manières, les jurons ou tout ce qui constitue la tradition culturelle.

Il va de soi que l'on peut éviter d'inculquer des préjugés. Même dans les pays où ils sévissent certains parents s'attachent à donner à leurs enfants un esprit ouvert et indépendant. D'ailleurs les enfants et les adultes à qui on a inculqué des préjugés peuvent s'en libérer. Il suffit parfois que des parents, des professeurs, des amis, un livre bien fait leur montrent leur erreur et les dangers des préjugés. Chez un esprit cultivé, religieux ou humanitaire un examen de conscience spontané permettra parfois de détruire les préjugés.

LA PSYCHOLOGIE DU PREJUGE

Jusqu'à présent nous avons étudié ce qu'il y a de rationnel dans le préjugé : il sert certaines fins, il est le fruit de l'ignorance, il fait partie d'une tradition. Mais il est aussi irrationnel, en ce sens qu'il a pour fonction de satisfaire un besoin psychologique. C'est là un fait très important, car s'il en était autrement les préjugés pourraient mourir de leur belle mort au bout de quelques générations, les gens comprenant peu à peu qu'ils ont été les dupes de quelques individus poursuivant des fins intéressées ou qu'ils ont obéi aveuglément à une tradition néfaste.

Quel est le fondement psychologique du préjugé ? Il existe à ce sujet différentes théories. Psychologues et sociologues en ont scientifiquement réfuté plusieurs qui ont encore cours.

D'après l'une d'elles, nous avons instinctivement un préjugé envers les gens qui sont différents de nous : c'est ce qu'on peut appeler l' « horreur des différences ». Pourquoi certaines personnes n'aiment-elles pas les noirs ? Tantôt « parce qu'ils sont noirs et sales » ; tantôt « parce qu'ils sont dangereux ». D'autres assurent qu'ils n'ont pas d'antipathie envers les noirs mais diront qu'il est impossible de les traiter comme des blancs, parce qu'ils sont pareils à des enfants ou à des animaux et incapables de se comporter en adultes. Toutes ces opinions sont l'expression de préjugés : on admet en principe que le groupe minoritaire présente certains caractères qui conduisent naturellement le groupe majoritaire à le considérer comme inférieur.

La théorie de l' « horreur des différences » est insoutenable pour plusieurs raisons :

1. Elle n'explique pas les stéréotypes qui sont inséparables des préjugés. Beaucoup de noirs ne sont ni plus dangereux ni plus sales que nombre de blancs. La plupart d'entre eux ne sont même pas noirs, et certains ont la peau si claire qu'ils peuvent passer

pour blancs. Si les noirs ne se conduisent pas toujours comme des êtres pleinement responsables, c'est là encore un effet des préjugés. Même si l'on prétend que ces caractères déplaisants sont communs à la plupart des noirs, on admettra qu'il existe des exceptions. Et pourtant le préjugé joue également dans le cas des exceptions.

2. Il existe de très nombreuses différences qui ne sont à l'origine d'aucun préjugé. En d'innombrables points du globe, des personnes de races et de religions différentes vivent côte à côte sans nourrir de préjugés. La couleur des cheveux est une caractéristique tout aussi frappante que celle de la peau ; et pourtant on n'a pas de préjugé contre les roux.
3. La théorie de l' « horreur des différences » n'explique pas les contradictions que l'on constate dans les opinions de ceux qui la soutiennent. Certaines personnes n'aiment pas les Juifs parce qu' « ils essaient toujours de se pousser en avant » et aussi parce qu' « ils ont l'esprit de clan et restent toujours entre eux » ; dans le cas des noirs on dira qu' « ils sont paresseux et manquent d'ambition » ; et l'on sera le premier à « remettre à sa place » le noir qui veut s'instruire et trouver un meilleur emploi ou un meilleur logement.

Une autre théorie, en grande partie erronée, veut que les préjugés se forment chez ceux qui ont eu à se plaindre de personnes appartenant à des groupes minoritaires. Certes on peut avoir un grief contre tel ou tel individu, mais pourquoi prendre en grippe tous ceux qui ont la même couleur de peau ou le même accent ? Si une personne corpulente vous fait du tort, allez-vous haïr à jamais tous ceux qui sont bien en chair ? Si vous vous disputez avec un protestant, vous croirez-vous obligé d'en vouloir à tous les protestants ? Il n'est pas si facile d'expliquer l'apparition des préjugés.

L'une des meilleures explications psychologiques des préjugés est fournie par la théorie dite « frustration-agression », ou en langage courant théorie du « bouc émissaire », qui se fonde sur un grand nombre d'observations scientifiques. On a étudié le comportement de certaines personnes qui, empêchées d'une façon constante et régulière de faire ce qu'elles veulent, sont de ce fait malheureuses et éprouvent ce qu'on appelle le sentiment de « frustration ». Ces personnes ont ten-

dance à vouloir s'attaquer à quelque objet ou rendre quelqu'un malheureux : autrement dit elles deviennent « agressives ». Lorsqu'il leur est impossible, comme c'est souvent le cas, de s'attaquer à la cause même de leur malheur, elles lui cherchent un substitut. Les anciens Hébreux se débarrassaient de tous leurs péchés en les transmettant symboliquement à un bouc, qui était ensuite chassé dans le désert. Nous employons encore l'expression « bouc émissaire » pour désigner le substitut innocent du vrai responsable de nos ennuis ou de nos colères.

Chacun a ses boucs émissaires. Quand on est empêché de faire ce qu'on veut, quand on se fâche, à tort ou à raison, on donne un coup de pied à la chaise, on jette quelque objet à terre. Les petits enfants se conduisent fréquemment ainsi. Le mal n'est pas grand tant qu'il ne s'agit pas d'une créature vivante ; mais il arrive aussi qu'un homme en colère frappe un chien ou un enfant, qui n'y sont pour rien ; un employé réprimandé par son patron, et ne pouvant lui répondre, ira chercher querelle à sa femme. Ce chien, cet enfant, cette femme, qui souffrent, jouent le rôle du bouc émissaire.

Il arrive que tout un groupe de personnes, parfois même une nation entière, éprouve un sentiment de frustration, soit qu'il n'ait pas conscience de la cause de ses maux, soit que, la connaissant, il se trouve impuissant à y remédier. Les gens souffrent d'une crise économique, du chômage, de l'insuffisance des salaires — comme cela a longtemps été le cas pour bien des Américains des Etats du Sud — ou bien ils sont mécontents de n'avoir pas réussi à devenir la première nation du monde — comme les Allemands après la première guerre mondiale. Quoi qu'ils fassent, ils n'ont ni gloire ni prospérité ; alors ils se retournent contre un bouc émissaire. Bien souvent c'est quelque politicien de bas étage qui proclame : « Voilà le responsable de tous vos maux ! Assommez-le et vous vous sentirez soulagés. » Telle est, d'après la théorie que nous examinons, la cause de tant de préjugés et de tant de violences dont ont été victimes les noirs dans le sud des Etats-Unis d'Amérique et les Juifs dans l'Allemagne nazie.

Dans tous les pays certains individus éprouvent plus fortement que d'autres ces sentiments de frustration.

Quelques-uns sont incapables de gagner de quoi satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. D'autres ne parviennent pas à réaliser des désirs plus ambitieux. Certains enfants se sentent frustrés parce qu'ils sont malhabiles dans les jeux ou parce qu'ils ne trouvent pas assez d'affection ou d'appui auprès de leurs parents ; d'autres ont l'impression de ne pas être traités de façon équitable par leurs professeurs. On peut réagir contre ces sentiments de diverses façons :

1. En s'efforçant d'éliminer le sentiment de frustration ;
2. En évitant tout ce qui peut provoquer son apparition ;
3. En prenant conscience des causes inévitables de ce sentiment, et en décidant de se résigner, au moins pour le moment ;
4. En se refusant au contraire à prendre conscience de ces causes, et en se vengeant sur quelque bouc émissaire.

Certains politiciens se sont fait une carrière en désignant des boucs émissaires à la population. Si Hitler put s'emparer du pouvoir c'est en partie en persuadant le peuple allemand que les Juifs étaient la cause de tous ses maux. En Afrique du Sud il n'est pas rare que, tout au long de leur campagne électorale, des hommes politiques attisent les craintes des blancs à l'égard des noirs. Des écrivains, des orateurs parlant à la radio ont acquis fortune et notoriété en fomentant la haine des capitalistes, des Anglais ou des Juifs. Ce qui paraît absurde à l'observateur impartial ne l'est pas pour des gens qui ont des soucis et qui ne savent comment y remédier. Ils sont soulagés de trouver un bouc émissaire tout comme on est soulagé de donner un coup de pied ou un coup de poing lorsqu'on est en colère. C'est pourquoi des politiciens de ce genre ont souvent la faveur du public. Mais en choisissant un bouc émissaire on ne résout aucun problème. Bien au contraire on s'interdit de chercher une solution véritable. Le seul qui en profite est le politicien ou l'écrivain, qui acquiert de l'ascendant sur un peuple entier en le lançant contre un bouc émissaire.

Pendant les périodes de crise économique, lorsque s'accroît le nombre des pauvres et des mécontents, on constate dans le sud des Etats-Unis d'Amérique une recrudescence de violences contre les noirs. Lors de

la grande crise de 1930 on vit naître aux Etats-Unis cent quatorze organisations qui dépensaient leur temps et leur argent à prêcher la haine des Juifs. Des organisations analogues, créées par des éléments progermaniques, ont existé dans tous les pays libres de l'Europe. Elles étaient dirigées soit par des agents de l'Allemagne nazie, soit par des personnes qui espéraient profiter d'une hégémonie allemande ou s'emparer du pouvoir en utilisant la propagande antisémite, qui avait si bien réussi en Allemagne. Ces espoirs ont été déçus, Hitler a été vaincu ; mais les gens ont parfaitement réussi à répandre la haine et la peur du Juif. Et nombre d'entre eux attendent la prochaine crise, ou la prochaine guerre, pour reparaître et achever leur œuvre. Ils sont passés maîtres dans l'art d'exploiter les sentiments de frustration.

La théorie de la frustration explique la puissance des préjugés. Mais elle ne nous dit pas pourquoi tel ou tel groupe minoritaire est choisi comme bouc émissaire. C'est ici que la psychologie fait intervenir la théorie des « symboles ». Celle-ci se fonde sur le fait que, dans l'inconscient, une chose peut en représenter une autre. Il arrive souvent qu'un mets, un paysage, etc., nous plaisent sans que nous sachions pourquoi. Si l'on pouvait remonter à l'origine de ce sentiment, on s'apercevrait que ce mets, ou ce paysage, nous « rappelle » quelque agréable événement. Il se peut fort bien qu'il n'y ait aucun rapport entre l'événement passé et la sensation présente. L'inconscient ne cesse de créer des associations à la faveur desquelles un objet devient le substitut d'un autre.

Il existe aussi des substituts — que les psychologues appellent des « symboles » — dans les cas d'aversion. Il arrive que quelque chose nous déplaît à première vue, sans la moindre raison. Encore une fois c'est parce que l'inconscient a établi ici une association symbolique.

La question qui se pose est celle-ci : pourquoi certains groupes minoritaires sont-ils si généralement détestés ? De toute évidence ils sont associés symboliquement à quelque élément très important dans la vie de la plupart des gens : le fait de mener une existence intéressante offrant des possibilités nouvelles, l'argent, le sentiment d'être bon et équitable, la famille et les satisfactions sexuelles, la santé, etc. A l'égard de ces

divers éléments, la plupart des gens ont des sentiments ambivalents. Parfois ils éprouvent à leur propos des craintes ou un désir inavoué de révolte. Etant donné l'importance de ces éléments il est malséant d'avoir envers eux des sentiments négatifs. Aussi ces sentiments se font-ils inconscients et s'exercent-ils contre des substituts. Les groupes minoritaires deviennent ainsi les substituts de certains éléments importants de la culture à laquelle ils sont psychologiquement et historiquement liés. Ne pouvant avouer publiquement notre mécontentement, notre peur ou notre haine cachée, nous reportons ces sentiments sur des substituts qui sont fréquemment des groupes ethniques.

Prenons un exemple précis. Chacun d'entre nous s'est senti, un jour ou l'autre, mécontent de tel ou tel aspect, pourtant salubre, de sa vie. Nous avons tous regimbé contre nos parents, contre la religion, contre diverses pratiques réputées bienfaisantes, etc. Ce sont là des manifestations humaines, bien naturelles tant qu'elles restent rares. Mais certains se refusent à admettre qu'ils éprouvent un besoin de rébellion, et ce sont en général ceux qui éprouvent ce besoin le plus vivement. Ils assurent qu'ils adorent leurs parents en toutes circonstances, qu'ils n'ont jamais eu des sentiments très « purs » dans le domaine sexuel et religieux, etc. Comme ce n'est pas *vraiment* le cas, il faut bien qu'ils donnent libre cours de quelque façon à leur sentiment de révolte. Ils le font en nourrissant des préjugés contre des groupes minoritaires.

Le préjugé s'accompagne non seulement d'aversion mais aussi de crainte. Haïr, c'est avoir peur en même temps. Certes la haine et la crainte peuvent se justifier dans certains cas. Mais lorsque le danger est imaginaire, de tels sentiments sont déraisonnables. C'est notamment le cas des préjugés contre des groupes minoritaires. La plupart des craintes qu'ils trahissent sont imaginaires, même si on les tient pour justifiées.

1. Prenons par exemple la peur de l'envahissement. Ceux qui manifestent des préjugés contre les noirs, ou contre un autre groupe minoritaire, disent : « Il y a tant de noirs ! » Ils redoutent d'être bientôt « submergés » ou « dominés » par eux. Si on leur demande quelle est la proportion de noirs dans leur ville ils citent généralement un chiffre exagéré. Rien ne les empêche

de se renseigner, mais ils préfèrent, semble-t-il, garder leurs appréhensions.

2. Autre sujet de crainte : les groupes minoritaires seraient trop puissants. Les Juifs, dira-t-on, sont propriétaires des grandes banques et ils ont la haute main sur l'administration. La moindre enquête montrerait qu'il n'en est rien. En fait les Juifs sont, dans certains pays, systématiquement écartés des milieux bancaires et de nombreuses fonctions officielles. On ne trouve pas forcément des Juifs dans les industries les plus importantes et les plus puissantes.
3. On craint aussi que des membres de la minorité se livrent à l'espionnage pour le compte de l'étranger. Longtemps avant la deuxième guerre mondiale, de nombreux Américains étaient hantés par la peur des espions japonais. Lorsque la guerre éclata des centaines d'Américains d'origine japonaise, soupçonnés d'espionnage, furent arrêtés. Toutes sortes de bruits couraient sur l'activité secrète du gouvernement japonais. Or des enquêtes minutieuses ont démontré que *pas un seul* Américain d'origine japonaise n'a aidé l'ennemi. Le gouvernement japonais, connaissant les préjugés des Américains, n'avait engagé comme espions que des Américains de race blanche.

Certaines craintes sont fondées, mais celles qui accompagnent les préjugés sont toujours néfastes, parce qu'elles sont sans objet.

Nous pouvons maintenant faire une synthèse des idées exposées dans le présent chapitre : pourquoi a-t-on des préjugés et pourquoi tient-on à les conserver à tout prix ?

1. *Ce n'est pas* parce que nous éprouvons une répulsion naturelle à l'égard des gens qui sont différents de nous par l'aspect, le comportement ou la langue. En fait ces différences ne sont sensibles que si l'on a déjà des préjugés. C'est alors seulement qu'elles provoquent la répulsion, le mépris ou la haine.
2. *Ce n'est pas* parce qu'on a eu des expériences fâcheuses avec des représentants de groupes minoritaires. C'est parfois vrai, peut-être, mais même alors ce ne sont pas les seules expériences fâcheuses que l'on ait eues. Si l'on se souvient précisément de celles-là c'est que l'on a *déjà* des préjugés.
3. Souvent les gens ont des préjugés parce qu'ils sont

insatisfaits et malheureux d'une façon générale. Les crises économiques, le chômage, l'insuffisance des salaires sont les principales causes de mécontentement dans un pays. Mais il en est d'autres. Bien des gens éprouvent des craintes, une angoisse, qui tiennent à bien d'autres raisons. Lorsqu'on ne comprend pas la cause d'un sentiment de frustration ou qu'on se sent impuissant à y remédier, on cherche un bouc émissaire. Certains hommes politiques se sont fait une popularité en dénonçant ainsi les noirs, les Juifs ou quelque autre groupe.

4. On accepte de prendre ces groupes pour *boucs émissaires* parce qu'ils sont devenus les *symboles* de ce que l'on déteste. Ne pouvant manifester ouvertement leur haine et leur dégoût de certaines gens ou d'un certain ordre de choses, parce qu'une telle attitude serait malséante ou ridicule, ils restent apparemment attachés à ce qu'ils détestent, tout en reportant leur aversion sur ce symbole : le groupe minoritaire.
5. La crainte de dangers imaginaires joue un rôle essentiel dans les préjugés. L'une des raisons pour lesquelles les gens imbus de préjugés haïssent les groupes minoritaires, c'est qu'ils imaginent toutes sortes d'abominations à leur sujet.

LE PREJUGE EN TANT QUE DEFORMATION DE LA PERSONNALITE

Plusieurs savants ont tenté d'expliquer les préjugés en les considérant comme une sorte de maladie mentale. Certains désordres mentaux sont dus à des troubles du développement de la personnalité, et le préjugé est considéré dans cette théorie comme résultant d'une anomalie particulière de ce développement. Le préjugé qui naît ainsi est tout à fait inconscient ; on ne peut donc le faire disparaître par un appel à la raison ou par des mesures législatives. La plupart du temps on l'étudie en posant des questions sur les caractéristiques et le développement de leur personnalité à des personnes affligées de préjugés et à des personnes saines, et en établissant une comparaison entre les deux groupes. Sur la base des principales différences constatées, on rédige une description clinique de la « personnalité affligée de préjugés ». Frenkel-Brunswik, Sanford et plusieurs de leurs collègues de l'Université de Californie ont ainsi établi une comparaison détaillée entre antisémites notoires et personnes qui ne le sont pas. Cette comparaison fait ressortir que l'antisémite type est irréductiblement conformiste et manifeste de l'angoisse à l'idée du moindre changement dans l'ordre social ; il ne semble guère se connaître et il « projette » sur autrui ce qui lui déplaît en lui, au point de reprocher à ceux contre qui il a des préjugés certains traits qui le caractérisent lui-même ; il a tendance à penser par stéréotypes et manque d'imagination ; il tend à souffrir d'un complexe d'infériorité et notamment d'un sentiment d'insuffisance sexuelle ; il manifeste beaucoup d'amour filial et une grande dévotion, mais il laisse apparaître inconsciemment sa haine envers ses parents et son indifférence aux valeurs morales ; il fait montre d'aversion à l'égard des manifestations affectives, mais il se sent inconsciemment inférieur dans ce domaine ; il est porté aux démonstrations d'agressivité.

A New York Jahoda et Ackerman ont étudié les cas de cinquante malades qui, au cours d'un traitement psychanalytique, avaient manifesté des sentiments antisémites, afin de déterminer le rôle éventuel qu'avait pu jouer l'antisémitisme dans la perte de leur équilibre mental. Il est apparu que chez ces malades l'antisémitisme était dû à une certaine déformation de la personnalité et qu'il répondait pour eux à certains besoins. Parmi les principales caractéristiques des antisémites, il faut signaler des sentiments d'angoisse et d'insécurité à l'intérieur du groupe. Se croyant menacés dans leur personne, ils ripostent en attaquant les Juifs, les plus faciles à toucher. D'après la même étude, l'antisémite type a un besoin éperdu de conformisme, de respectabilité, il veut s'affilier à des organisations puissantes ; il est caractérisé par l'humilité extérieure et par l'agressivité intérieure.

Hartley a étudié lui aussi la personnalité des gens affectés de préjugés. Constatant que l'intolérance à l'égard d'un groupe minoritaire quelconque s'accompagne généralement d'intolérance à l'égard d'autres groupes du même genre, il a établi une description qui s'applique à tous les gens ayant des préjugés et non plus aux seuls antisémites. Hartley s'est servi des éléments suivants : le test dit « des distances sociales », du type inventé par Bogardus ; un test où l'on demande au sujet s'il considère que les groupes ethniques sont semblables ou dissemblables ; une description de sa « personnalité » librement écrite par le sujet ; enfin, le test dit « des traits saillants », où l'on demande au sujet de décrire, d'après des photos, la personnalité et les attitudes de membres de différentes minorités. Les sujets choisis par Hartley étaient des étudiants de diverses universités. Voici quelles sont, d'après lui, les caractéristiques de l'« intolérant » : répugnance à assumer des responsabilités ; respect des pratiques conventionnelles, aversion pour les réunions sérieuses, aversion pour la politique ; goût des réunions purement mondaines ; soif de plaisirs ; conflit avoué entre le désir de se distraire et la nécessité de travailler ; prédominance du sentiment sur la raison ; égotisme extrême ; attrait irrésistible pour l'activité physique, pour tout ce qui a trait au corps et à la santé. Le sujet a généralement horreur des agitateurs, de ceux qui professent

des opinions avancées et des pessimistes ; il manque d'esprit créateur ; il n'est pas capable de faire face à son angoisse, mais seulement de l'é luder par la fuite.

Prises à part, ces études sur le préjugé considéré comme une déformation de la personnalité présentent certaines insuffisances. Mais, envisagées conjointement avec ce que nous savons des autres causes de préjugé, elles nous permettent de beaucoup mieux le comprendre.

CONCLUSIONS

Nous avons vu combien le préjugé est complexe. Individuel ou collectif, il a des causes lointaines et des causes immédiates. En raison même de cette complexité, il est difficile de le faire disparaître, car, lorsqu'on agit sur l'une de ces causes, on n'atteint pas nécessairement les autres. Pour résumer nos conclusions nous indiquons ci-dessous les mesures qui pourraient contribuer à atténuer les préjugés. Nous les avons classées non par ordre d'importance, mais simplement pour la commodité de la présentation.

1. Faire comprendre aux gens qui nourrissent des préjugés que ceux-ci ont pour eux des conséquences néfastes financièrement et psychologiquement, ce qui veut dire que les avantages apparents des préjugés sont, dans une certaine mesure, temporaires et illusoire. Ces avantages, qui peuvent être économiques, politiques, sexuels ou sociaux, leur font perdre quelquefois d'autres avantages, plus satisfaisants et plus durables. Il faut montrer à ces gens que leurs préjugés sont exploités à leurs dépens.
2. Diffuser, au sujet des groupes qui sont victimes de préjugés, des renseignements exacts de nature à détruire les stéréotypes. Faire connaître les causes des différences qui existent entre les groupes minoritaires et le groupe dominant. Le faire non seulement par les livres, les journaux et la parole, mais en utilisant aussi les relations personnelles et les contacts amicaux.
3. L'une des traditions contre lesquelles il importe le plus de lutter est celle du racisme. Elle doit être combattue non seulement quand elle joue aux dépens de groupes minoritaires, mais toutes les fois que l'on donne une explication biologique d'un phénomène social quelconque.
4. Des mesures législatives contre la discrimination diminueront le respect qui s'attache au préjugé tout

en supprimant quelques-unes de ses pires conséquences. C'est là un des moyens les plus efficaces de lutter contre les préjugés traditionnels.

5. Une tradition génératrice de préjugés ne persiste que parce qu'elle se transmet aux enfants. Aucun préjugé ne saurait donc subsister longtemps si l'école et l'Eglise s'efforcent d'empêcher qu'il se transmette, au sein de la famille ou dans la cour de récréation, à un moment où le cerveau de l'enfant est encore malléable. En outre, si l'on peut convaincre le public qu'il est honteux de manifester des préjugés, de nombreux parents s'abstiendront de le faire devant leurs enfants, et ceux-ci risqueront moins, dès lors, d'acquiescer des préjugés.
6. En s'attachant à résoudre les grands problèmes sociaux, on ne détournera pas seulement les esprits des préjugés ; on éliminera quelques-uns des sujets de mécontentement qui créent une tendance psychologique favorable au préjugé. Ce qui importe le plus dans ce domaine c'est d'assurer la sécurité économique.
7. Pour dissiper les craintes qu'inspirent les groupes minoritaires, il serait utile de montrer que nombre de ces craintes sont sans fondement. Il faudrait probablement faire comprendre que, dans ce cas, le groupe minoritaire n'est que le substitut d'un autre objet que l'on hait ou que l'on craint sans oser l'avouer. Un programme général d'hygiène mentale est indispensable pour habituer chacun à être sincère envers soi-même.
8. Tout ce qui contribue à former des personnalités saines et fortes diminue les préjugés. Une action sur ce point devra généralement s'inspirer des conseils de psychiatres.

Un programme d'action coordonné, portant sur tous ces points, aurait pour effet, au bout d'une génération ou deux, sinon de faire complètement disparaître les préjugés, du moins de les atténuer dans une large mesure. Un tel programme sera, sur bien des points, difficile à appliquer. De nouvelles recherches scientifiques sont indispensables pour mesurer exactement l'importance relative de chacun des facteurs de préjugés et indiquer les meilleurs moyens de les éliminer. Nombre de pays ont déjà entrepris des recherches et envisagent des

mesures en vue de lutter contre les préjugés. Tous les espoirs sont permis si dans chaque pays un groupement, même peu nombreux, se constitue pour lutter contre ce fléau si redoutable de la civilisation.

QUELQUES PUBLICATIONS DE L'UNESCO

<i>Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation d'octobre 1949 à mars 1950.</i> 1950	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>Actes de la Conférence générale de l'Unesco, cinquième session. Florence. Résolutions.</i> 1950	\$ 0.85	5/-	250 fr.
<i>Comptes rendus des débats.</i> 1950	\$ 5.70	35/-	1.700 fr.
<i>Rapports des Etats membres.</i> 1950	\$ 3.00	18/6	900 fr.
<i>Livret des commissions nationales, 1949</i>	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>Rapport de la conférence préparatoire des représentants des universités. Convoquée à Utrecht, 2-13 août 1948, par l'Unesco, en collaboration avec le gouvernement des Pays-Bas.</i> 1948	\$ 1.00	5/-	250 fr.
« <i>Problèmes d'éducation</i> » :			
I. <i>L'enfance victime de la guerre, par le Dr Thérese Brosse.</i> 1949	\$ 0.50	3/-	150 fr.
II. <i>L'éducation des adultes, tendances et réalisations.</i> 1950	\$ 0.75	4/-	200 fr.
III. <i>L'enfance vagabonde.</i> 1950	\$ 0.45	2/6	125 fr.
« <i>Monographies sur l'éducation de base</i> » :			
I. <i>L'éducation de base. Description et programme. Illustrations de M^{me} Camille Berg.</i> 1950	\$ 0.25	1/6	75 fr.
II. <i>Les coopératives et l'éducation de base, par Maurice Colombain.</i> 1950	\$ 0.60	3/6	160 fr.
III. <i>Les missions culturelles mexicaines, par Lloyd H. Hughes.</i> 1950	\$ 0.45	2/6	125 fr.
<i>La réforme des manuels scolaires et du matériel d'enseignement. Comment les mettre au service de la compréhension internationale.</i> 1950	\$ 0.45	2/6	125 fr.
<i>Répertoire des organisations scientifiques internationales.</i> 1950	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>Inventaires du matériel d'enseignement scientifique.</i>			
Vol. I : Ecoles primaires, établissements d'enseignement secondaire et écoles professionnelles. 1950	\$ 1.00	6/-	300 fr.
Vol. II : Universités. 1950	\$ 2.00	12/3	600 fr.
Vol. III : Ecoles supérieures techniques.			
Fascicule 1 : Sciences vétérinaires. 1950.	\$ 1.20	7/-	350 fr.
Fascicule 2 : Ecoles d'ingénieurs (physique-chimie). 1950	\$ 1.50	9/3	450 fr.
<i>Les droits de l'homme. Album exposition.</i> 1950	\$ 3.00	16/-	800 fr.
<i>Presse, film, radio.</i> II. 1948	\$ 1.20	6/-	300 fr.
<i>Presse, film, radio.</i> III. 1949	\$ 1.20	7/-	350 fr.
<i>Presse, film, radio. Second supplément.</i> 1950	\$ 0.85	5/-	250 fr.
<i>La radio et l'école.</i> 1949	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>World Communications. Press, Radio, Film.</i> 1950	\$ 1.20	7/-	350 fr.
<i>Le film sur l'art. Etudes critiques et catalogue international.</i> Bruxelles et Paris. 1949	\$ 0.75	5/-	250 fr.
<i>Catalogue de reproductions en couleurs de la peinture de 1860 à 1949. Trilingue (anglais-français-espagnol).</i> 1949	\$ 1.50	8/-	400 fr.
<i>Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860. Trilingue (anglais-français-espagnol).</i> 1950	\$ 2.00	10/-	600 fr.
<i>Goethe, 1749-1949. Hommage de l'Unesco pour le deuxième centenaire de sa naissance.</i> 1949	\$ 1.50	8/-	400 fr.
<i>Index translationum. Répertoire international des traductions. Nouvelle série, I : 1948, 1949</i>	\$ 3.00	18/6	900 fr.
<i>Monuments et sites d'art et d'histoire et fouilles archéologiques. Problèmes actuels.</i> 1950	\$ 1.50	6/-	300 fr.
« <i>Manuels de l'Unesco à l'usage des bibliothèques publiques</i> » :			
I. <i>La formation du bibliothécaire, par J. Periam Danton.</i> 1949	\$ 0.65	4/-	200 fr.
II. <i>L'extension des bibliothèques publiques, par Lionel R. McColvin.</i> 1950	\$ 0.65	4/-	200 fr.
III. <i>Le rôle des bibliothèques publiques dans l'éducation des adultes, par Carl Thomsen, Edward Sydney et Miriam D. Tompkins.</i> 1950	\$ 0.65	4/-	200 fr.

<i>Etudes à l'étranger. Répertoire international des bourses et échanges.</i>			
Tome III. 1950-1951	\$ 1.25	5/-	250 fr.
Supplément au tome II, 1949 (sur les cours de vacances), 1950	\$ 0.50	3/-	150 fr.
<i>Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction 1947-1948-1949.</i> 1950	\$ 1.00	6/-	300 fr.

PERIODIQUES

Abonnement annuel

<i>Bulletin officiel de l'Unesco.</i> Tous les deux mois. Publié en français et en anglais	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>Le Courrier de l'Unesco.</i> Mensuel. Publié en français, en anglais et en espagnol	\$ 1.00 *	5/-	200 fr.
<i>Éducation de base, bulletin trimestriel.</i> Publié en français, en anglais et en espagnol	\$ 0.70	4/-	200 fr.
<i>Impact.</i> Revue trimestrielle des implications sociales de la science. Publié en français et en anglais	\$ 1.00	6/-	300 fr.
<i>Bulletin international des sciences sociales.</i> Trimestriel. Publié en français et en anglais.	\$ 1.50	9/-	440 fr.
<i>Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques.</i> Mensuel. Bilingue (français-anglais)	\$ 2.00	12/3	600 fr.
<i>Museum.</i> Revue trimestrielle bilingue (français-anglais) des techniques muséographiques	\$ 5.00	11.0.	1.000 fr.
<i>Bulletin du droit d'auteur.</i> Trimestriel. Bilingue (français-anglais)	\$ 1.80	11/-	550 fr.

* Aux Etats-Unis : \$ 1.50.

LISTE DES DEPOSITAIRES DE L'UNESCO

- ALLEMAGNE. Florian Kupferberg Verlag, Eleonorenstrasse 6, Mainz-Kastel.
- ARGENTINE. Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.
- AUSTRALIE. H.A. Goddard Ltd., 255a George Street, Sydney.
- AUTRICHE. Wilhelm Frick Verlag, 27 Graben, Vienne I.
- BARBADE S.P.C.K. Bookshop (Regional Office Caribbean Area), Broad Street, Bridgetown.
- BELGIQUE. Librairie Encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, Bruxelles IV.
- BIRMANIE. Burma Educational Bookshop, 551-3 Merchant Street, P.O. Box 222, Rangoon.
- BOLIVIE. Libreria Selecciones, avenida 16 de Julio 216, casilla 972, La Paz.
- BRESIL. Livraria Agir Editora, rua Mexico 98-B. Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.
- CAMBODGE. Comptoir cambodgien de ravitaillement, 38, rue Van Vollenhoven, Phnom-Penh.
- CANADA. (De langue anglaise.) University of Toronto Press, Toronto. (De langue française.) Benoit Baril, 4234, rue de la Roche, Montréal 34.
- CEYLAN. Lake House Bookshop, The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Colombo I.
- CHILI. Libreria Lope de Vega, Moneda 924, Santiago.
- COLOMBIE. Emilio Royo Martin, Carrera 9a, 1791, Bogota.
- CUBA. La Casa Belga, René de Smedt, O'Reilly 455, La Havane.
- DANEMARK. Einar Munksgaard, 6 Norregade, Copenhagen.
- EGYPTE. Librairie James Cattán, fournisseur de la Cour, 118, rue Emad-el-Dine, Le Caire.
- EQUATEUR. Casa de la Cultura Ecuatoriana, avenida Mariano Aguilera 332, Casilla 67, Quito.
- ETATS MALAIS et SINGAPOUR. Peter Chong & Co., P.O. Box 135, Singapour.
- ETATS-UNIS D'AMERIQUE. Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.
- FINLANDE. Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki.
- FRANCE. Maison du Livre Français, 4, rue Félibien, Paris-6^e. (Vente aux libraires seulement).
Unesco, service des ventes, 19, avenue Kléber, Paris-16^e. (Vente aux particuliers.)
- GRECE. Elefthéroudakís, Librairie Internationale, Athènes.
- HONGRIE. « Kultura », Akadémia-u, 10, Budapest V.
- INDE. Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi.
- INDONESIE. G.C.T. van Dorp & Co. NV., Djalan Nusanantara 22, Djakarta.
- ISRAEL. Leo Blumstein, Book and Art Shop, 35 Allenby Road, Tel Aviv.
- ITALIE. Messaggerie Italiana, via Lomazzo 52, Milan.
- LIBAN et SYRIE. Librairie Universelle, avenue des Français, Beyrouth, Liban.
- MEXIQUE. Libreria Universitaria, Justo Sierra 16, Mexico, D.F.
- NIGERIA. C.M.S. Bookshop, P.O. Box 174, Lagos.
- NORVEGE. A/S Bokhjornet, Stortingsplass 7, Oslo.
- NOUVELLE-ZELANDE. Whitecombe & Tombs, Ltd., G.P.O. Box 1526, Wellington, C.I.
- PAKISTAN. Thomas & Thomas, Fort Mansions, Frere Road, Karachi 3.
- PAYS-BAS. N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.
- PEROU. Libreria Internacional del Peru, S.A. Giron de la Union Lima.
- PHILIPPINES. Philippine Education Co., 1104 Castillejos, Quiapo, Manille.
- PORTUGAL. Publicações Europa-America, Ltda., 4 rua de Barroca, Lisbonne.
- ROYAUME UNI. H.M. Stationery Office, The Officer in Charge, Post and Trade, P.O. Box 569, Londres, S.E.1.
- SUEDE. A/B. C.E. Fritzes Kungl Hovbokhandel, Fredsgaten 2, Stockholm.
- SUISSE. Suisse alémanique : Europa Verlag, 5 Rämistrasse, Zurich.
Suisse romande : Librairie de l'Université, rue de Romont, 22-24, Fribourg.
- TCHÉCOSLOVAQUIE. Orbis, Narodni 37, Prague I.
- TURQUIE. Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
- UNION SUD-AFRICAINE. Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., P.O. Box 724, Prétoria.
- URUGUAY. Centro de Cooperación Científica para la América latina, Unesco, Bulevar Artigas 1320, Montevideo.

Prix : 25 cents ; 1/6 ; 75 fr.